

Entretien avec Christian Meignan



La rédaction de K2P a rencontré Christian Meignan. Directeur de Kiné Ouest Prévention et organisateur délégué du congrès répond aux questions de KPP, il nous présente le « 5^e congrès du CNPK les 4 et 5 juin à St Brieuc : le RV des kinés passionnés de prévention ».

KPP : Quel est l'objectif de ce congrès ?

CM : Le CNPK a souhaité, avec l'aide de ses partenaires et notamment du SNMKR, promouvoir des expériences réussies de prévention présentées par des kinés venues des quatre coins de France et qui pourront servir de modèle au développement tant attendu de ce secteur extra conventionnelle. Au coté des programmes institutionnels (comme la campagne M'Ton Dos conduite par Grandir en France, le SNMKR, et la FCPE), des réseaux ayant fait leurs preuves (Ecoles du Dos Mail 14, CDPK...) et de communicants chevronnés (Jean Pierre ZANA, André PETIT, Michel de SAINT RAPT, Alain SEMOND..) nous entendrons des confrères et consoeurs libéraux et salariés qui oeuvrent au quotidien avec succès dans ce domaine.

KPP : Quels seront les thèmes abordés ?

CM : Ils concernent tous les thèmes de santé publique, santé au travail et santé scolaire de la compétence des kinés :

- Après des particuliers et des retraités les Ecole du dos libéral, les cours de Gym Santé Kiné et les ateliers Equilibr'Age connaissent un vif succès ;
- Dans les entreprises la prévention des TMS domine, avec des prestations allant des conseils en ergonomie aux formations. Les contraintes psychosociales et le stress, dont on sait l'actualité brûlante suscitent des actions pluridisciplinaires ou nous avons un rôle à jouer ;
- Les intervention dans les écoles peuvent prendre plusieurs formes et toucher plusieurs publiques : les interventions de la campagne M'Ton Dos concernent les enfants du primaire, celles de notre programme DoSanté Ados Bretagne sont destinées aux jeunes en formation professionnelle. Ces actions sont aussi gratifiantes qu'utiles, leur financement n'est pas toujours aisé.

KPP : Quels sont les atouts et les obstacles actuels du développement de la prévention en kinésithérapie ?

CM : Les kinésithérapeutes disposent d'un capital confiance auprès de la population qui devrait leur permettrent de s'investir plus qu'ils ne le font dans le domaine de la prévention.

Les connaissances anatomiques et physiologiques pointues, l'œil et la main du « maquignon » habile à dépister et à réharmoniser seront utiles au préventeur qui devra se former aux capacités d'animation de groupe, d'ergonomie de proximité, de méthodologie d'intervention, indispensables à la conduite d'une action préventive.

Le décret de compétence du kiné (article 11, 12 et 13), la priorité affichée d'une politique de santé préventive, l'émergence des Agences Régionales de Santé, la forte demande des entreprises, collectivités, mutuelles... sont autant de chance à saisir même si notre cadre déontologique freine la promotion de ces prestations.

KPP : Avez-vous d'autres arguments pour nous inciter à participer à ce congrès ?

CM : Bien sûr ! En voici 3 :

- En ces temps d'incertitude sur l'avenir de la kinésithérapie remboursée, le développement des prestations de prévention est une quasi nécessité ;
- Tous les confrères et consoeurs qui sont passés par notre centre de formation nous disent que les outils et expériences acquis en prévention ont amélioré la qualité de la prise en charge des patients au cabinet ;
- Le cadre du petit port du Leguer à St Brieuc, ou se déroulera le congrès, ne vous laissera pas indifférent, prévoyez quelques jours en plus pour visiter notre côte bretonne, superbe à cette saison.

**Informations et inscriptions au 02 96 58 09 02
ou sur www.kineouestprevention.fr**